

compta online

Flash News CO : semaine du 10 octobre 2022

465 lectures

0 commentaire

Catégorie : Actualité fiscale et droit des sociétés

Article écrit par [Maxime Navarrete](#) (98 articles)

Publié le 10/10/2022, Modifié le 11/10/2022



Cet article hebdomadaire, mis à jour quotidiennement, propose une sélection de l'actualité « non exhaustive » pour les professionnels du Chiffre.

11/10/2022

Actualité professionnelle - Experts-comptables

Facturation électronique : SERENSIA accompagnera la société SPEE (regroupant 41 associés membres du réseau CERFRANCE) dans la mise en œuvre de

sa plateforme de dématérialisation partenaire (PDP), dénommée Effinum

À compter du 1er juillet 2024, les entreprises de toutes tailles assujetties à la TVA en France, devront franchir le pas de la transformation numérique en acceptant les factures électroniques. Pour anticiper cette réforme réglementaire décidée par l'État, la société SPEE regroupant 41 associés membres du réseau CERFRANCE, réseau de conseil et d'expertise comptable, a retenu SERENSIA, éditeur de logiciel spécialisé en automatisation des processus administratifs et comptables, pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) dénommée Effinum.

SERENSIA, communiqué de presse, 10 octobre 2022

Entreprises

Aide gaz/électricité : la DGFIP propose un simulateur

La DGFIP met à disposition des entreprises grandes consommatrices d'énergie un [simulateur](#) afin de leur permettre d'évaluer rapidement leur éligibilité à l'aide gaz/électricité instituée par le décret du 1er juillet 2022. Une estimation de son éventuel montant est indiquée. Le simulateur peut intégrer des informations relatives à la consommation de gaz ou d'électricité (une énergie par simulation) soit sur un mois (ex : juin), soit sur une période (ex : juin, juillet, août) selon les modalités de la demande d'aide envisagées (demande d'aide à la maille mensuelle ou demande d'aide à la maille trimestrielle).

Lire aussi : « [Hausse des prix de l'énergie : les mesures de soutien aux entreprises](#) ».

Aides-entreprises.fr, 6 octobre 2022

Droit social

Questions-Réponses concernant la prime de partage de la valeur

Une [instruction](#) apporte des précisions quant aux modalités d'application de l'exonération de cotisations et, dans certaines conditions, de contributions sociales et d'impôt sur le revenu de la prime de partage de la valeur prévue par l'article 1er de la loi n°2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat.

Lire aussi : « [Prime de partage de la valeur : les modalités d'application](#) ».

boss.gouv.fr, 10 octobre 2022

Droit social

Le plafond de la Sécurité sociale augmentera de 6,9% au 1er janvier 2023

Cette augmentation fait suite à trois années de stabilité de ce plafond (2020, 2021, 2022). Elle prend en compte l'évolution du salaire moyen par tête depuis 2019 en application des dispositions de l'article D. 242-17 du code de la Sécurité sociale.

Le plafond de la Sécurité sociale correspond au montant maximal des rémunérations ou gains à prendre en compte pour le calcul de certaines cotisations, principalement les cotisations d'assurance vieillesse de base, et sert également de référence pour la définition de l'assiette de certaines contributions et le calcul des droits sociaux.

Un arrêté fixant le niveau du plafond sera publié avant la fin de l'année 2022. Le chapitre 6 de la rubrique « Assiette générale » sera mis à jour au 1er janvier 2023.

Le plafond annuel de la Sécurité sociale sera fixé à 43 992€ en 2023, et le plafond mensuel à 3 666€.

boss.gouv.fr, 10 octobre 2022

10/10/2022

Actualité professionnelle - Commissaires aux comptes

Formation professionnelle continue : bilan de la campagne 2021

Le H3C considère l'obligation de formation professionnelle continue des commissaires aux comptes comme un élément essentiel de la qualité de l'audit.

En octobre 2021, le H3C et la CNCC avaient alerté sur le trop grand nombre de professionnels n'ayant pas respecté leurs obligations de formation au cours de l'année 2020.

Ce communiqué dresse le bilan de la campagne 2021 tel qu'il résulte du rapport établi par la CNCC.

H3C, 7 octobre 2022

Droit social

Passeport prévention : ouverture du site d'information début octobre 2022

Depuis le 5 octobre 2022, le [site d'information du passeport prévention](#) est mis en place. Il contient une présentation générale du passeport de prévention et des informations personnalisées selon le type d'utilisateur : travailleurs, employeurs ou organismes de formation. Ce site est la première étape de la mise en œuvre du passeport de prévention, en vue du développement du dispositif au premier semestre 2023.

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, 7 octobre 2022

Droit social

Collecte des contributions de formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage : les évolutions 2021-2024

Afin de poursuivre la simplification des démarches pour les entreprises en mettant en place un interlocuteur unique, les pouvoirs publics ont confié à l'URSSAF et à la MSA la collecte des contributions de formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage. Le point sur les dispositions en vigueur depuis le début de l'année 2022 et les changements à venir pour les employeurs en 2023 et 2024.

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, 7 octobre 2022

Entreprises

L'extrait Kbis d'une société ne donne pas qualité de représentant au directeur général

L'extrait Kbis d'une société ne peut suffire pour conférer la qualité de représentant de la société à son directeur général. C'est ce que la Cour de cassation a posé dans un arrêt rendu par la chambre commerciale le 25 mai 2022.

Entreprendre.Service.Public.fr, 7 octobre 2022

Entreprises

Facturation électronique : modalités d'application des obligations d'émission, de transmission et de réception des factures et de transmission des données de facturation et de paiement à la DGFIP

Un décret fixe les modalités d'application des obligations d'émission, de transmission et de réception des factures électroniques et de transmission des données de facturation et de paiement à la direction générale des finances publiques. Il définit à cet effet les missions assurées par le portail public de facturation géré par l'AIFE, les fonctionnalités minimales exigées des plateformes de dématérialisation partenaires, la procédure d'immatriculation de ces plateformes ainsi que les données à transmettre à l'administration.

Lire aussi : « Articles, interviews, webconférences : dossier facturation électronique »

Décret n° 2022-1299 du 7 octobre 2022 ; arrêté du 7 octobre 2022 : JO 9 octobre 2022

Article à lire sur Compta Online : <https://www.compta-online.com/flash-news-co-semaine-du-10-octobre-2022-ao5996>

Les articles : <https://www.compta-online.com/articles>

Avertissement : Ce site permet aux internautes de dialoguer librement sur le thème de la comptabilité. Les réponses des Internauts et des membres du forum n'engagent en aucun cas la responsabilité de Compta Online. Tout élément se trouvant sur ce site est la propriété exclusive de Compta Online, sous réserve de droits appartenant à des tiers. Toute copie, toute reprise ou tout usage des photographies, illustrations et graphismes, ainsi que toute reprise de la mise en page figurant sur ce site, ainsi que toute copie ou reprise en tout ou partie des textes cités sur ce site sont strictement interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

Toute reprise ou tout usage, à quelque titre que ce soit, des marques textuelles, graphiques ou combinées (comme notamment les logos) sont également interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

© 2003-2022 Compta Online
S'informer, partager, évoluer